

N/Réf : COM/FODESO21-DELIB-VF

Décision de la commission d'attribution du Fonds de Solidarité AG 2021 – **FODESO21**

VU la délibération N/Réf : CA-DELIB-2021-10-27 du Conseil d'Administration en date 26 octobre 2021 ;

VU l'arrêté du Président N/Réf : AR-PR-2021-11-14 en date du 14 novembre 2021 ;

CONSIDERANT les 3 demandes déposées ;

La commission d'attribution du fonds de solidarité AG2021 – FODESO21 à l'unanimité :

DECIDE le versement d'une aide totale de 135 euros comme suit :

- Antonin MAHE : 45 euros
- Morgan HILLAIRE : 60 euros
- Yann BENAZET : 30 euros

AUTORISE le Président à signer tous les documents aux effets ci-dessus.

Fait pour valoir ce que de droit,
Fait à Saint-Brieuc le 21 novembre 2021,
Décision publiée au R.A.A. le 21 novembre 2021.

Le Délégué de la commission d'attribution,
Pierre DESILETS

